

Les compagnies aériennes américaines desservent près de deux fois plus de destinations au Canada que les compagnies canadiennes aux États-Unis. L'an dernier, les États-Unis ont connu un excédent de balance commerciale de 150 millions de dollars, grâce aux voyages aériens entre nos pays. Faut-il les laisser également acculer les compagnies canadiennes à la faillite?

* * *

LES FINANCES

L'AMPLEUR DU DÉFICIT BUDGÉTAIRE

M. Dave Nickerson (Western Arctic): Madame le Président, le déficit fédéral me fait penser à un accordéon: il s'étire à l'infini. C'est ce que nous laisse entendre le ministre des Finances dans ses dernières observations pas si futées que cela sur l'état des finances nationales.

L'année dernière, peu après s'être vu confier son portefeuille, le ministre nous a promis un budget pour le début de la nouvelle année. Après les catastrophes qu'ils doivent à son prédécesseur, de nombreux Canadiens avaient espéré que ce budget serait conçu de façon à replacer le pays sur une solide assise financière, mais il semble maintenant que nous ayons à attendre jusqu'au mois d'avril à tout le moins. Nous aurons droit alors à un autre tour de passe financier des libéraux qui ne songent qu'à l'opportunisme politique à court terme; nous aurons un budget grevé d'un déficit sans fond, qui durant les années à venir va nous assurer un fort chômage assorti d'une inflation persistante. Le ministre peut bien s'amuser tant qu'il lui plaira avec son accordéon asthmatique, tandis que le pays brûle, mais qu'il me permette de lui rappeler que cet état de choses ne saurait persister indéfiniment.

Les Canadiens devraient, avant que leur beau et grand pays ne soit réduit à néant, avoir la sagesse de dégommer ce gouvernement incompétent qui n'a d'autre politique financière que celle d'augmenter nos impôts et d'aggraver le déficit.

* * *

L'ENVIRONNEMENT

L'OPPOSITION DES INDUSTRIES AMÉRICAINES AU CONTRÔLE DES PLUIES ACIDES

M. Stanley Hudecki (secrétaire parlementaire du ministre du Revenu national): Madame le Président, selon la presse canadienne, des représentants de certaines industries parmi les plus polluantes aux États-Unis ont demandé à leurs collègues canadiens de se joindre à eux pour s'opposer à toute mesure sur le contrôle des pluies acides aux États-Unis. Toujours selon la presse canadienne, ces compagnies américaines auraient lancé cet appel aux chambres de commerce des États-Unis et du Canada et aux représentants industriels des deux pays lors des assises qu'ils ont tenues dernièrement à Toronto afin d'élaborer une position commune concernant les pluies acides.

Cette initiative arrive en même temps que les démarches que le gouvernement canadien est en train de faire pour conclure une entente sur la pollution atmosphérique avec les États-Unis, entente qui obligerait les industries américaines à réduire de moitié leurs déversements d'acide dans l'atmosphère. Le gouvernement américain a suspendu les pourparlers pour l'instant sous prétexte qu'on manquait d'information concernant les pluies acides. Pourtant, il est fort probable que les États-Unis

adopteront cette année une loi visant à réglementer les pluies acides.

Étant donné que des compagnies américaines cherchent à atténuer ou à modifier certaines mesures qu'on voudrait faire adopter actuellement pour contrôler les pluies acides, j'en profite pour lancer un vibrant appel aux compagnies canadiennes en leur demandant instamment de continuer à soutenir les efforts du gouvernement canadien pour réduire la pollution atmosphérique par l'acide et à encourager leurs homologues américaines à leur emboîter le pas.

* * *

LES FINANCES

ON PROPOSE LA SUPPRESSION DE LA TAXE SUR LE CARBURANT UTILISÉ POUR LA PRODUCTION DE DENRÉES AGRICOLES

M. Charles Mayer (Portage-Marquette): Madame le Président, je vois que le ministre du Revenu national est ici. J'espère qu'il se montrera attentif, car ma déclaration concerne son ministère.

● (1410)

Les consommateurs canadiens paient des taxes sur de nombreux produits, entre autres choses sur l'essence. Pour chaque gallon d'essence, nous payons environ 60c. de taxe. Le gouvernement a reconnu, et il a raison, que l'un des moyens de stabiliser le prix des aliments serait d'abaisser les frais des agriculteurs. C'est ainsi que l'on a octroyé aux producteurs agricoles un rabais de 7c. le gallon sur le carburant utilisé pour la production de denrées agricoles.

Or, il arrive que beaucoup d'agriculteurs éprouvent des difficultés à remplir les formulaires, estimant qu'il est aussi embêtant de réclamer le remboursement d'une taxe que d'avoir à la payer. Le ministre voudrait peut-être imaginer qu'il serait beaucoup plus simple si cette taxe n'était pas prélevée. Dans ma province du Manitoba, où la GRC veille à faire appliquer la mesure, il est interdit d'utiliser de l'essence bleue ailleurs que dans un véhicule agricole.

Comme le système de prélèvement est déjà en place, il serait très facile au ministre de recommander à son ministère de ne pas l'ajouter au prix d'achat. De cette manière, le ministre ferait d'une pierre trois coups. L'agriculteur aurait à déboursier un peu moins d'argent au printemps au moment où il se prépare à semer; il en coûterait un peu moins cher au ministère puisqu'il n'aurait pas à prélever ni à rembourser l'argent et en fait, tout cela serait accompli sans le moindre accroissement du déficit.

Je demande donc au ministre de jeter un coup d'œil très attentif à cette suggestion fort pratique.

* * *

L'ÉCONOMIE

LA BAISSÉ DU PRODUIT NATIONAL BRUT EN 1982

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Madame le Président, le PNB réel a diminué de 4.8 p. 100 en 1982. C'est la première chute du Produit national brut réel depuis 1954 et c'est le fléchissement le plus prononcé depuis 1933. C'était la sixième baisse trimestrielle d'affilée.